

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 20 avril 2018. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Noureddine Hajji et M. Lamjed Mbarek.

#### Bilan consolidé Arrêté au 31 Décembre 2017 (Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
<b>Actif</b>				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	165 450	210 329
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	83 359	49 581
AC3	Créances sur la clientèle	(3)	4 938 259	4 130 527
AC4	Portefeuille-titres commercial	(4)	39 740	29 740
AC5	Portefeuille d'investissement	(5)	147 145	162 411
AC6	Valeurs immobilisées	(6)	45 445	41 413
AC7	Autres actifs	(7)	40 852	45 354
	Actif d'impôt différé	(8)	34 475	39 178
	<b>Total Actifs</b>		<b>5 494 725</b>	<b>4 708 533</b>
<b>Passif</b>				
PA1	Banque Centrale et CCP	(9)	81 043	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(10)	201 432	147 312
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(11)	4 125 953	3 664 512
PA4	Emprunts et ressources spéciales	(12)	454 000	329 449
PA5	Autres passifs	(13)	152 533	152 689
	Impôt différé Passif		27	27
	<b>Total Passifs</b>		<b>5 014 988</b>	<b>4 293 989</b>
	Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		3 115	3 303
	Intérêts des minoritaires dans le résultat		(189)	(135)
	<b>Intérêts Minoritaires</b>		<b>2 926</b>	<b>3 168</b>
<b>Capitaux propres</b>				
CP1	Capital		172 800	172 800
CP2	Réserves		180 217	125 891
CP5	Résultats reportés		37 668	41 076
	Résultats reportés hors modifications comptables		37 668	41 076
CP6	Résultat de l'exercice		86 126	71 609
	<b>Total capitaux propres</b>	(14)	<b>476 811</b>	<b>411 376</b>
	<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>5 494 725</b>	<b>4 708 533</b>

**Etat des engagements hors bilan consolidé**  
**Arrêté au 31 Décembre 2017**  
**(Chiffres présentés en milliers de dinars)**

Notes	<b>31 Décembre 2017</b>	31 Décembre 2016
-------	-----------------------------	---------------------

### Passifs éventuels

HB1	Cautions, avals et autres garanties données	(15)	693 403	592 913
HB2	Crédits documentaires	(16)	232 145	211 460
<b>Total des passifs éventuels</b>			<b>925 548</b>	<b>804 373</b>

### Engagements donnés

HB4	Engagements de financements donnés	(17)	115 231	141 886
<b>Total des engagements donnés</b>			<b>115 231</b>	<b>141 886</b>

### Engagements reçus

HB7	Garanties reçues	(18)	1 159 545	756 437
<b>Total des engagements reçus</b>			<b>1 159 545</b>	<b>756 437</b>

## Etat de résultat consolidé

Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2017

(Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2017	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2016
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(19)	314 933	265 359
PR2	Commissions (en produits)	(20)	96 117	84 954
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(21)	29 328	16 013
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(22)	8 824	8 076
<b>Total des produits d'exploitation bancaire</b>			<b>449 202</b>	<b>374 402</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>				
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(23)	(154 694)	(123 167)
CH2	Commissions encourues	(24)	(3 754)	(3 418)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>			<b>(158 448)</b>	<b>(126 585)</b>
<b>Produit net bancaire</b>			<b>290 754</b>	<b>247 817</b>
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(25)	(13 309)	(11 682)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(26)	307	(149)
PR7	Autres produits d'exploitation		40	36
CH6	Frais de personnel	(27)	(99 377)	(88 863)
CH7	Charges générales d'exploitation	(28)	(28 078)	(24 441)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(9 638)	(8 459)
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>140 699</b>	<b>114 259</b>
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		202	(392)
CH11	Impôt sur les bénéfices	(29)	(48 245)	(34 412)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>			<b>92 656</b>	<b>79 455</b>
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(6 719)	(7 981)
<b>Part de résultat revenant aux minoritaires</b>			<b>(189)</b>	<b>(135)</b>
<b>Résultat net du groupe</b>			<b>86 126</b>	<b>71 609</b>
<b>Résultat net après modifications comptables</b>			<b>86 126</b>	<b>71 609</b>
Résultat par action (en DT)		(30)	2,492	2,072

## Etat de flux de trésorerie consolidé

Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2017

(Chiffres présentés en milliers de dinars)

	Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2017	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2016
<b>Flux d'exploitation</b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		440 415	365 313
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(146 479)	(129 427)
Depôts / Retraits de dépôts auprès des établissements bancaires		317	-
Depôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers		(10 000)	-
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(818 510)	(424 007)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		456 820	258 406
Titres de placement		(10 000)	(29 740)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(133 224)	(83 209)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(979)	16 283
Impôt sur les bénéfices		(36 172)	(15 809)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>		<b>(257 812)</b>	<b>(42 191)</b>
<b>Flux d'investissement</b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		8 138	7 454
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		16 258	(38 309)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(20 768)	(16 146)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>		<b>3 628</b>	<b>(47 001)</b>
<b>Flux de financement</b>			
Emission / Remboursement d'emprunts		119 910	9 723
Augmentation / diminution ressources spéciales		(550)	(841)
Dividendes et autres distributions		(20 750)	(19 008)
Autres flux de financement		-	(472)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>		<b>98 610</b>	<b>(10 599)</b>
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(155 573)	(99 791)
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice		112 831	212 622
<b>Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice</b>	<b>(31)</b>	<b>(42 742)</b>	<b>112 831</b>

## Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2017

### 1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale NCT 1 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04, n° 2001-12, n°2012-09 et n°2013-21.

### 2- Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 Décembre 2017.

### 3- Base de mesure

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

### 4- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- La société mère : UIB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif.

### Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par l'UIB.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Société	Secteur	% de contrôle	Nature	méthode de consolidation	% d'intérêt	Pays de résidence
Union Internationale de Banques	Financier	100,00%	Mère	Intégration globale	100,00%	Tunisie
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Mère	Intégration globale	99,97%	Tunisie
UIB Finance	Financier	99,92%	Mère	Intégration globale	99,92%	Tunisie
Internationale SICAR	Financier	34,00%	Mère	Intégration globale	34,00%	Tunisie

La SICAR est consolidée selon la méthode d'intégration globale car la banque a un contrôle exclusif de cette filiale et dirige les politiques financières et opérationnelles de la SICAR. Le directeur général de la SICAR est du personnel de l'UIB.

Par ailleurs, la banque dispose du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration qui est présidé par un personnel de l'UIB.

## 5- Principes comptables de présentation et d'évaluation

### 5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2017, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

## **5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes**

### **5.2.1 Provisions individuelles**

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

### **5.2.2 Provisions collectives**

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 13 061 KTND au 31 Décembre 2015.

En application de la circulaire BCT n° 2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés sous la catégorie " crédits à la consommation " et ne font plus partie de la catégorie d'activité " crédits habitat ". Ce reclassement est appliquée d'une manière prospective à partir de la date de publication de la dite circulaire.

#### - Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

### 5.3 Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 419 773 KTND au 31/12/2017 contre 412 376 KTND au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	287 107	284 537
Provision/Décote de Garantie	87 579	90 065
Provision pour risques de contrepartie hors bilan douteux	2 765	2 821
Provision Hors Bilan/Décote de Garantie	167	411
Provisions à caractère générale dite collective	19 493	15 226
Provision pour dépréciation de titres	5 029	5 388
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	5 542	5 308
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	685	326
Provision pour passifs et charges	11 406	8 294
<b>Total</b>	<b>419 773</b>	<b>412 376</b>



#### **5.4- Immobilisations et Amortissements**

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant pas droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%,25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

#### **5.5- Titres de participation**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

#### **5.6- Evaluation des avoirs et dettes en devises**

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

### **6- METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION**

#### **6.1 Traitement des écarts de première consolidation**

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31 Décembre 2017 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

#### **6.2 Soldes et opérations réciproques**

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le Groupe est constitué des filiales consolidées avec la méthode d'intégration globale.

#### **6.3 Traitement de l'impôt**

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

## 7- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

### 7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

### 7.2 Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- Les commissions entre sociétés du Groupe ;
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB

#### Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2017

Chiffres présentés en milliers de dinars

#### Notes sur les postes de l'actif

##### Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31/12/2017 un solde de 165 450 KTND contre 210 329 KTND au 31/12/2016. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2017	31/12/2016
Banque Centrale comptes ordinaires	129 876	180 897
Caisse espèces en dinars	22 120	18 093
Alimentation GAB	7 773	7 158
Remise des fonds à IBS	3 876	2 753
Caisse espèces en devises	1 426	1 222
Espèces en route	514	302
CCP et TGT comptes ordinaires	47	52
<b>Sous total</b>	<b>165 632</b>	<b>210 477</b>
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(182)	(148)
<b>Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>165 450</b>	<b>210 329</b>

##### Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 83 359 KTND au 31/12/2017 contre 49 581 KTND au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Placements chez les correspondants étrangers	23 489	29 110
Placements chez les correspondants locaux	-	9 000
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	6 313	8 378
Autres concours	7 178	1 980
Placement devises chez la BCT	36 444	1 127
Créances sur autres établissements financiers	10 168	1
Comptes ordinaires chez les correspondants locaux	(204)	(9)
<b>Sous total</b>	<b>83 388</b>	<b>49 587</b>
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(29)	(6)
<b>Total Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>83 359</b>	<b>49 581</b>

### Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2017 un solde de 4 938 259 KTND contre 4 130 527 KTND au 31/12/2016, soit une variation de 807 732 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2017	31/12/2016
Comptes ordinaires débiteurs	285 976	286 171
Autres concours à la clientèle	5 239 505	4 418 026
Crédits sur ressources spéciales	38 278	37 059
<b>Sous total</b>	<b>5 563 759</b>	<b>4 741 256</b>
Agios et intérêts réservés	(231 321)	(220 901)
Provisions sur créances douteuses	(287 107)	(284 537)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(87 579)	(90 065)
Provisions à caractère générale dite collective	(19 493)	(15 226)
<b>Total Créances sur la clientèle</b>	<b>4 938 259</b>	<b>4 130 527</b>

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

	31/12/2017	31/12/2016
Provisions sur créances douteuses	(287 107)	(284 537)
Provisions sur décotes de garanties	(87 579)	(90 065)
<b>Total Provisions risque de contrepartie</b>	<b>(374 686)</b>	<b>(374 602)</b>

Provisions à caractère générale dite collective	(19 493)	(15 226)
<b>Total Provisions sur créances sur la clientèle</b>	<b>(394 179)</b>	<b>(389 828)</b>
Agios sur comptes non mouvementés	(175 013)	(169 272)
Intérêts réservés sur consolidations	(10 046)	(9 277)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(5 158)	(4 340)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(32 831)	(30 415)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 395)	(2 359)
Commissions réservées sur cautions dinars	(34)	(45)
Autres commissions réservées	(5 844)	(5 193)
<b>Total agios et intérêts réservés</b>	<b>(231 321)</b>	<b>(220 901)</b>
<b>Total Agios et provisions sur clientèle</b>	<b>(625 500)</b>	<b>(610 729)</b>

#### Note 4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente au 31/12/2017 un solde de 39 740 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2017	31/12/2016
Autres placements	39 740	29 740
<b>Autres placements</b>	<b>39 740</b>	<b>29 740</b>

Les titres de placement sont répartis comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
TITRE DICK	10 000	10 000
TITRE GREEN LABEL	7 000	7 000
TITRE SAOUF	12 740	12 740
TITRE BBM	10 000	-
<b>Total Portefeuille-titres commercial</b>	<b>39 740</b>	<b>29 740</b>

#### Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2017 à 147 145 KTND contre 162 411 KTND au 31/12/2016. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	31/12/2017	31/12/2016
Titres d'investissement	124 380	140 525
Titres de participations	33 336	32 582
<b>Sous total</b>	<b>157 716</b>	<b>173 107</b>
Provisions pour dépréciation titres	(5 029)	(5 388)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR - Titres d'investissement	(5 542)	(5 308)
<b>Total Portefeuille d'investissement</b>	<b>147 145</b>	<b>162 411</b>

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Bons de trésor et assimilables (BTA)	92 000	102 000
Emprunt national	24 000	30 000
Emprunts obligataires	3 645	4 476
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 474	1 715
Créances rattachés sur BTA	2 367	1 236
Créances rattachés sur emprunt national	789	986
Créances rattachés sur emprunts obligataires	105	112
<b>Total Titres d'investissement</b>	<b>124 380</b>	<b>140 525</b>

#### Note 6 : Valeurs immobilisées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2017 à 45 445 KTND contre 41 413 KTND au 31/12/2016. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	<b>V. Brute au 31/12/2016</b>	<b>Acquis</b>	<b>Cessions ou Abandon</b>	<b>Reclassement</b>	<b>V. Brute au 31/12/2017</b>	<b>Amort. Cumulé 31/12/2017</b>	<b>VCN au 31/12/2017</b>
Logiciels informatiques	12 769	1 535	-	1 689	15 993	(11 666)	4 327
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	20 143	4 818	(5)	(563)	24 393	(18 721)	5 672
Immeubles d'exploitation	10 176	99	-	-	10 275	(4 648)	5 627
Immeubles hors exploitation	736	-	-	-	736	(211)	525
Agencement aménagement installation	57 754	6 309	(16)	1 044	65 091	(40 701)	24 390
Terrains	1 047	-	-	-	1 047	-	1 047
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(230)	47
Matériel roulant	2 583	296	(357)	-	2 522	(1 628)	894
Matériel et mobilier de bureau	12 308	559	-	(43)	12 824	(10 470)	2 354
Equipements logements de fonction	108	-	-	-	108	(105)	3
Immobilisations incorporelles en cours	926	-	-	(925)	1	-	1
Immobilisations corporelles en cours	1 944	283	-	(1 764)	463	-	463
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
Autres immobilisations corporelles	15	8	-	-	23	-	23
<b>TOTAL</b>	<b>130 668</b>	<b>13 907</b>	<b>(378)</b>	<b>(562)</b>	<b>143 635</b>	<b>(98 190)</b>	<b>45 445</b>

	Amort. Cumulé 31/12/2016	Dotation	Sortie	Reclassement	Amort. Cumulé 31/12/2017
Logiciels informatiques	(10 219)	(1 447)	-	-	(11 666)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(16 544)	(2 235)	6	52	(18 721)
Immeubles d'exploitation	(4 451)	(197)	-	-	(4 648)
Immeubles hors exploitation	(200)	(11)	-	-	(211)
Agencement aménagement installation	(36 001)	(4 702)	8	(6)	(40 701)
Fonds de commerce	(216)	(14)	-	-	(230)
Matériel roulant	(1 727)	(282)	381	-	(1 628)
Matériel et mobilier de bureau	(9 984)	(492)	-	6	(10 470)
Equipements logements de fonction	(103)	(2)	-	-	(105)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
<b>TOTAL</b>	<b>(89 255)</b>	<b>(9 382)</b>	<b>395</b>	<b>52</b>	<b>(98 190)</b>

#### Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 40 852 KTND au 31/12/2017 contre 45 354 KTND au 31/12/2016 et se détaille ainsi :

	31/12/2017	31/12/2016
Action en défense	5 565	5 858
Divers autres actifs	3 060	5 306
Comptes d'attente et de régularisation actifs	9 364	10 297
Etat impôts et taxes	961	1 223
Crédits aux personnels	16 266	15 859
Créances prises en charge par l'Etat	6 110	6 983
<b>Sous total Autres actifs</b>	<b>41 326</b>	<b>45 526</b>
Provisions sur autres actifs	(474)	(172)
<b>Total Autres actifs</b>	<b>40 852</b>	<b>45 354</b>

### Note 8 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2017, 34 475 KTND contre 39 178 KTND au 31/12/2016. Il porte principalement sur le solde de l'actif d'impôt généré par la provision portant sur la décote de garantie affectée sur les capitaux propres d'ouverture de 2013 et non déduites fiscalement.

### Notes sur les postes du passif

#### Note 9 : Banque Centrale de Tunisie, CCP

L'encours de la rubrique banque centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 81 043 au 31/12/2017

	31/12/2017	31/12/2016
Pension	55 000	-
Emprunt dinars auprès de la BCT	26 000	-
Dettes rattachés BCT	43	-
<b>Total Banque Centrale et CCP</b>	<b>81 043</b>	<b>-</b>

#### Note 10 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2017 à 201 432 KTND contre 147 312 KTND au 31/12/2016 se détaillant comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	58 529	104 600
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidentes	142 210	42 546
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	6	79
Dettes rattachés sur les étab bancaires	370	87
Autres sommes dues	317	-
<b>Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>201 432</b>	<b>147 312</b>

#### Note 11 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 4 125 953 KTND au 31/12/2017 contre 3 664 512 KTND au 31/12/2016. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Dépôts à vue	1 247 924	1 075 242
Comptes d'épargne	1 390 230	1 287 815
Comptes à terme et bons de caisse	1 315 841	1 094 487
Fonds gérés pour compte	13 199	13 537
Certificats de dépôts	71 922	100 778
Autres dépôts et avoirs	86 837	92 653
<b>Total Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>4 125 953</b>	<b>3 664 512</b>

**Note 12 : Emprunts et ressources spéciales**

Ce poste présente un solde de 454 000 KTND au 31/12/2017 contre 329 449 KTND au 31/12/2016 ; il se détaille comme suit :

	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Emprunts obligataires	225 034	222 410
Emprunts subordonnés	80 000	80 000
Ressources spéciales	19 305	19 837
Dette rattachée ressources spéciales	12 217	7 202
Emprunt en devises	117 444	-
<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>454 000</b>	<b>329 449</b>

**Note 13 : Autres passifs**

Les autres passifs présentent un solde de 152 533 KTND au 31/12/2017 contre 152 689 KTND au 31/12/2016 ; il se détaille comme suit :

	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Provision pour passifs et charges	14 171	11 526
Sommes dues au personnel	22 828	21 305
Charges provisionnées pour congé à payer	2 881	5 046
Cotisation CNSS	4 408	3 825
Provision sur chèques certifiés	13 457	5 232
Saisies arrêts clients	6 537	5 717
Fournisseurs factures à payer	866	1 148
Comptes d'attente et de régularisation passif	40 577	57 870
Valeurs exigibles après encaissement	15 813	19 482
Etat impôts et taxes	30 995	21 538
<b>Total Autres passifs</b>	<b>152 533</b>	<b>152 689</b>



## Notes sur les capitaux propres

### Note 14 : Capitaux Propres

Les capitaux propres du Groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2017 s'élèvent à 476 811 KTND au 31 Décembre 2017 contre 411 375 KTND au 31 Décembre 2016, soit une variation 65 436 KTND.

	Capital social	Résultats reportés	Réserves légales	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Total des CP avant Résultat	Résultat de la période	Total des CP
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2016</b>	172 800	42 857	7 532	37 823	10 778	24 800	296 591	62 021	358 612
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	17 227	3 202	40 592	1 000	-	62 021	(62 021)	-
Distribution de dividendes	-	(19 008)	-	0	-	-	(19 008)	-	(19 008)
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	71 609	71 609
Reclassement/Fonds social	-	-	-	163	-	-	163	-	163
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2017</b>	172 800	41 077	10 734	78 578	11 778	24 800	339 767	71 609	411 376
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	17 329	3 790	49 490	1 000	-	71 609	(71 609)	-
Distribution de dividendes	-	(20 736)	-	(15)	-	-	(20 751)	-	(20 751)
Autres Reclassements	-	-	-	87	-	-	87	-	87
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	86 126	86 126
Reclassement / Fonds social	-	-	-	(28)	-	-	(28)	-	(28)
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2017</b>	172 800	37 670	14 525	128 112	12 778	24 800	390 685	86 126	476 811

## Notes sur l'état des engagements hors bilan

### Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 693 403 KTND au 31/12/2017 contre 592 913 KTND au 31/12/2016. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	458 537	370 664
Garantie donnée confrère	-	12 000
Avals donnés en devises	31 860	31 260
Cautions émises en faveur de la clientèle	195 499	175 380
Avals donnés en dinars	7 507	3 609
<b>Total Cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>693 403</b>	<b>592 913</b>

**Note 16 : Crédits documentaires**

Les crédits documentaires s'élèvent à 232 145 KTND au 31/12/2017 contre 211 460 KTND au 31/12/2016. Le solde se détaille ainsi :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Ouverture de Credoc import confirmé	217 937	155 337
Ouverture Credoc import non confirmé	11 438	8 091
<b>Sous total crédoc import</b>	<b>229 375</b>	<b>163 428</b>
Confirmation de Credoc export	2 124	47 917
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	646	115
<b>Sous total crédoc export</b>	<b>2 770</b>	<b>48 032</b>
<b>Total Crédits documentaires</b>	<b>232 145</b>	<b>211 460</b>

**Note 17 : Engagements donnés**

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêt.

Les engagements donnés présentent un solde de 115 231 KTND au 31/12/2017 contre 141 886 KTND au 31/12/2016.

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Engagements de financements donnés aux clientèles	115 231	141 886
<b>Total Engagements de financements donnés</b>	<b>115 231</b>	<b>141 886</b>

**Note 18 : Garanties reçues**

Les garanties reçues représentent un solde de 1 159 545 KTND au 31/12/2017 contre 756 437 KTND au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Garanties reçues de l'Etat	73 653	56 459
Garanties reçues des autres établissements de crédit	525 658	498 754
Compagnies d'assurance	1 113	1 244
Garanties reçues de la clientèle	559 121	199 980
<b>Total Garanties reçues</b>	<b>1 159 545</b>	<b>756 437</b>

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 525 658 KTND au 31/12/2017 contre 498 754 KTND au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	471 711	370 664
Garanties données par la Société Générale	238	2 426
Garanties reçues des correspondants étrangers	49 213	43 347
Confirmation banque Credoc export	2 770	48 032
Garanties reçues des correspondants locaux	1 726	34 285
<b>Total Garanties reçues des autres établissements de crédit</b>	<b>525 658</b>	<b>498 754</b>

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 559 121 KTND au 31/12/2017 contre 199 980 KTND au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Garanties hypothécaires	496 556	199 870
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	62 565	110
<b>Total Garanties reçues de la clientèle</b>	<b>559 121</b>	<b>199 980</b>

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 73 653 KTND au 31/12/2017 contre 56 459 KTND au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Autres garanties reçues de l'Etat	32 127	15 666
SOTUGAR	15 588	15 805
FNG et FOPRODI	25 938	24 988
<b>Total Garanties reçues de l'Etat</b>	<b>73 653</b>	<b>56 459</b>

#### **Opérations en devises**

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usage des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Achat au comptant	29 980	16 718
Vente au comptant	29 192	14 425

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Achat à terme	71 944	124 621
Vente à terme	70 729	121 643

## Notes sur l'état de résultat

### Note 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 314 933 KTND au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	1 034	1 136
Opérations avec la clientèle	304 335	256 223
Autres intérêts et revenus assimilés	9 564	8 000
<b>Total Intérêts et revenus assimilés</b>	<b>314 933</b>	<b>265 359</b>

### Note 20 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 96 117 KTND au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
Commissions sur comptes	15 995	14 545
Commissions sur opérations de caisse	1 798	1 678
Commissions sur crédits	29 044	24 200
Commissions sur monétique banque à distance	23 794	21 738
Autres commissions	7 858	6 763
Commissions sur moyens de paiement	7 087	6 903
Autres produits sur services financiers	10 541	9 127
<b>Total Commissions (en produits)</b>	<b>96 117</b>	<b>84 954</b>

### Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 29 328 KTND au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

---

au 31/12/2017 au 31/12/2016

Gain net sur titres de placement	-	1
Gain net sur opérations de change	29 328	16 012
<b>Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières</b>	<b>29 328</b>	<b>16 013</b>

#### Note 22 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 8 824 KTND au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

---

au 31/12/2017 au 31/12/2016

Intérêts sur obligations	276	330
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	69	88
Intérêts sur bons de trésor assimilables	6 238	5 136
Intérêts sur emprunt national	1 648	1 855
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	593	667
<b>Total Revenus du portefeuille d'investissement</b>	<b>8 824</b>	<b>8 076</b>

#### Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 154 694 KTND au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

---

au 31/12/2017 au 31/12/2016

Opérations avec la clientèle	123 363	100 046
Emprunts et ressources spéciales	21 746	15 537
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	8 323	6 498
Autres intérêts et charges	1 262	1 086
<b>Total Intérêts courus et charges assimilées</b>	<b>154 694</b>	<b>123 167</b>

#### Note 24 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 3 754 KTND au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

---

au 31/12/2017 au 31/12/2016

Commissions monétiques	2 696	2 427
Redevances et prestations	239	250
Autres commissions	232	230

Rémunération du fonds géré SICAR	(32)	(6)
Frais de confection carnet de chèques	92	99
Frais télégrammes télex	181	171
Règlement télécom SMS Banking	346	247
<b>Total Commissions encourues</b>	<b>3 754</b>	<b>3 418</b>

**Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif**

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 13 309 KTND au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

	<b>au 31/12/2017</b>	<b>au 31/12/2016</b>
Coût net du risque clientèle	9 569	16 857
Coût net du risque divers	3 740	(5 175)
<b>Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif</b>	<b>13 309</b>	<b>11 682</b>

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

	<b>au 31/12/2017</b>	<b>au 31/12/2016</b>
<b>Coût net du risque clientèle</b>		
Dotations aux provisions collectives	4 267	2 165
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	37 451	35 839
Pertes couvertes de contrepartie	199	1 087
Pertes non couvertes de contrepartie	122	72
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	615	287
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(857)	(1 271)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(26 993)	(11 001)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(1 999)	(7 166)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	(244)	(179)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(213)	90
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	-	(1 186)
Recouvrement sur créances passées par perte	(14)	(421)
Reprise de provision suite aux recouvrements de créances chez l'IRC	(2 765)	(1 459)
<b>Total Coût net du risque clientèle</b>	<b>9 569</b>	<b>16 857</b>

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
Dotations aux provisions pour risques et charges	6 936	666
Reprises sur provisions pour risques et charges	(2 577)	(3 469)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(99)	(132)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	66	11
Perte sur éléments hors exploitation	309	449
Gain sur éléments hors exploitation	(1 123)	(3 868)
Perte sur autres éléments d'exploitation	228	1 168
<b>Total Cout net du risque divers</b>	<b>3 740</b>	<b>(5 175)</b>

**Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent -307 KTND au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
Dotation aux provisions sur titres de participation	(213)	(224)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(132)	(77)
Pertes sur titres d'investissement	(13)	(99)
Plus-value cession titres d'investissement	-	(463)
Reprise de provisions sur titres de participation	638	521
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	27	193
<b>Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement</b>	<b>307</b>	<b>(149)</b>

**Note 27 : Frais de personnel**

Les frais de personnel totalisent 99 377 KTND au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
Rémunération du personnel	72 271	63 503
Charges sociales	20 897	18 400
Autres charges de personnel	6 512	6 815
Dotation au provision sur indemnité fin de carrière	2	146
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	(305)	-
<b>Total Frais de personnel</b>	<b>99 377</b>	<b>88 864</b>

**Note 28 : Charges générales d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation totalisent 28 078 KTND au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

	_____	
	<b>au 31/12/2017</b>	<b>au 31/12/2016</b>
Travaux fournitures et services extérieurs	12 738	10 809
Frais divers de gestion	15 340	13 632
<b>Total Charges générales d'exploitation</b>	<b>28 078</b>	<b>24 441</b>

Les travaux et services extérieurs totalisent 12 738 KTND au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

	_____	
	<b>au 31/12/2017</b>	<b>au 31/12/2016</b>
Loyers commerciaux	3 582	3 267
Maintenance logiciel informatique	2 988	2 204
Autres services extérieurs	1 117	1 172
Assurance globale banque	948	768
Entretien et nettoyage immeubles	483	462
Honoraires commissaires aux comptes	346	353
Maintenance matériel informatique	675	548
Loyer personnel logements de fonction	280	357
Assurance immeubles et voitures	390	355
Gardiennage et surveillance	539	355
Frais judiciaires	439	271
Rémunération d'intermédiaires	660	356
honoraires service assistance Société Générale	44	47
Sous-traitance archives	144	136
Sous- traitance informatique	27	26
Maintenance et consommable photocopieurs	1	5
Entretien et réparation divers	75	127
<b>Total Travaux fournitures et services extérieurs</b>	<b>12 738</b>	<b>10 809</b>



**Note 29 : Impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés s'élève à 48 245 KTND se détaillant ainsi :

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
Impôt courant	43 541	30 538
Impôt différé	4 704	3 874
<b>Total</b>	<b>48 245</b>	<b>34 412</b>

**Note 30 : Résultat par Action**

Le résultat par action au 31/12/2017, est de 2,492 DT.

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
Résultat de la période	86 126	71 608
Capital social - nombre de titres	34 560 000	34 560 000
<b>Résultat par action en DT</b>	<b>2,492</b>	<b>2,072</b>

Le résultat par action ainsi déterminé en 2017 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

**Notes sur l'état de flux de trésorerie****Note 31 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2017 un solde de -42 743 KTND contre 112 831 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	165 632	210 477
Créances sur les établissements bancaires et financiers	73 370	49 579
Emprunts auprès de la banque centrale	(81 000)	-
Dépôts des établissements bancaires	(200 739)	(147 146)
Dépôts des établissements financiers	(6)	(79)
<b>Total</b>	<b>(42 743)</b>	<b>112 831</b>

\*En application du paragraphe 27 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires "Constituent des équivalents de liquidités. Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Payables dans un délai inférieur à 3 mois à partir de leur octroi en sont déduits."

**Note 32 : Evènements postérieurs à la date de clôture**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 08 mars 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2017**

**Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,**

**Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 04 juin 2015, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés de l'Union Internationale des Banques, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2017, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 476 811 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe s'élevant à 86 126 KTND.

À notre avis, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3. Observation**

La société mère a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2012, 2013, 2014 et 2015, dont les résultats lui ont été notifiés en septembre 2017.

Le 06 Mars 2018, le contrôle fiscal en question a fait l'objet d'un arrangement avec l'administration fiscale en vertu duquel la banque a réglé un complément d'imposition de 5 788 KDT (dont 4 407 KDT en principal et 1 381 KDT en pénalités).

La banque a provisionné au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le risque relatif au redressement en question et ce, à concurrence de 5 656 KTND.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**4. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

**5. Informations relatives au Groupe présentées dans le rapport du Conseil d'administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données relatives au groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## **7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous

sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

**Tunis, le 23 Mars 2018**

**Les commissaires aux comptes**

**AMC Ernst & Young**

**Noureddine Hajji**

**Tunisie Audit & Conseil**

**Lamjed Mbarek**